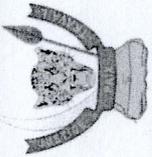


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARM  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 145/2024

### A L'ETABLISSEMENT BBS

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/3302/2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent onze mille huit cent quatre, quatre-vingt-neuf centimes (USD 711 804,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille neuf cent quatre-vingt-deux, soixante-trois centimes (USD 4 982,63), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/08/2024.

Directeur Administratif et Financier

M. M. KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général

